

ACTION URGENTE

BESOIN D'UNE PROTECTION APPROPRIÉE POUR UN MILITANT

Le défenseur des droits humains Víctor Martínez et sa famille sont toujours en danger car les mesures de protection qui leur ont été accordées ne sont pas appliquées correctement.

À la suite de la dernière agression en date contre lui, le 6 avril, le défenseur des droits humains **Víctor Martínez** a commencé le 8 avril à bénéficier d'une protection de la police de Barquisimeto (État de Lara). Il dit toutefois qu'il est obligé d'aller chercher au poste de police l'agent chargé de sa protection, et de le ramener le soir. Víctor Martínez a signalé qu'il était resté plusieurs fois sans protection parce qu'il ne disposait pas de moyen de transport pour véhiculer le policier. Il a indiqué qu'à 10 reprises au moins, on lui avait dit au poste de police qu'aucun fonctionnaire n'était disponible ce jour-là pour assurer sa protection et celle de sa famille.

Víctor Martínez a rencontré un représentant des services du procureur de l'État le 13 mai pour l'informer officiellement que la police n'appliquait pas les mesures de protection qui lui ont été accordées. Il est particulièrement préoccupant que cet homme et sa famille ne soient pas protégés lorsqu'ils se trouvent chez eux ou à proximité de leur domicile, où la plupart des agressions perpétrées contre eux ont eu lieu. Selon Víctor Martínez, le procureur a indiqué qu'il n'était pas responsable de la mise en œuvre des mesures de protection. Aux termes de la législation vénézuélienne régissant la protection des victimes, les services du procureur doivent se rapprocher de la victime pour déterminer si des interventions spécifiques sont nécessaires dans le cadre de l'application des mesures.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- demandez instamment aux autorités de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de garantir le droit de Víctor Martínez et de sa famille à la vie et à l'intégrité physique, dans le respect de leurs souhaits ;
- demandez-leur d'ordonner une enquête exhaustive et impartiale sur l'agression perpétrée contre Víctor Martínez le 6 avril, apparemment en raison de ses activités de défense des droits humains ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (ONU, 1998), elles ont l'obligation de protéger les militants des droits humains.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 JUILLET 2015 À :

Gouverneur de l'État de Lara

Henri Falcón Fuentes
Palacio de Gobierno, Carrera 19
Esquina Calle 25
Barquisimeto, Lara, Venezuela
Fax : +58 251 232 4631
Courriel : henrifalcon@lara.gob.ve

**Formule d'appel : Señor Gobernador, /
Monsieur le Gouverneur,**

Procureur général de l'État de Lara

William José Guerrero Santander
Fiscal Superior Del Estado Lara
Antigua sede del HELMBANC, piso 1. Calle
3 con Av. Lara. Sector Nueva Segobia
Barquisimeto, Lara, Venezuela
Courriel : FSupLara@mp.gob.ve

**Formule d'appel : Señor Fiscal, /
Monsieur le Procureur,**

Copies à :

ONG
COFAVIC
Av. Urdaneta, Esquina El Candilito, Edificio
El Candil, piso 1, Oficina 1-A. Apartado
postal 16150. C.P.1011-A. La Candelaria
Caracas, Venezuela
Courriel : cofavic@cofavic.org

Víctor Martínez

Courriel : victormartinez200@yahoo.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays. (adresse/s à compléter) :
nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 220/13. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/AMR53/1450/2015/fr/.

ACTION URGENTE

BESOIN D'UNE PROTECTION APPROPRIÉE POUR UN MILITANT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis des années, Víctor Martínez dénonce les actes de corruption et les violations des droits humains imputables à la police de l'État de Lara (ouest du Venezuela). Il a été agressé à plusieurs reprises, notamment après la mort de son fils, Mijail Martínez, en 2009. Ce dernier a été abattu devant chez ses parents le 26 novembre 2009, alors qu'il travaillait sur un film documentaire consacré à des personnes ayant été victimes de violations des droits humains aux mains de la police. Mijail Martínez produisait des documents audiovisuels exposant des cas de violations des droits humains pour le Comité des victimes contre l'impunité dans l'État de Lara (COVICIL). Avant de le tuer, les deux assassins avaient demandé à parler à son père au domicile de celui-ci à Barquisimeto, la capitale de l'État. Les deux hommes ont été arrêtés en 2011 et placés en détention provisoire. Cependant, l'un s'est semble-t-il évadé en juillet 2013 et l'autre a été libéré sous caution au mois d'août de la même année. Au Venezuela, les personnes placées en détention provisoire peuvent bénéficier d'une libération sous caution au bout de deux ans si leur procès n'est pas terminé.

Víctor Martínez a signalé officiellement qu'en juillet 2010, un homme l'avait frappé et lui avait asséné des coups de pied à l'abdomen alors qu'il distribuait des tracts concernant l'assassinat de son fils. En janvier 2012, il a déclaré qu'un autre homme s'était approché de lui et avait sorti une arme à feu au niveau de son portail, à l'endroit même où son fils a été abattu. Le 6 avril dernier, Víctor Martínez s'est retrouvé face à deux hommes armés devant son domicile, à Barquisimeto. Il rentrait d'une réunion avec des organisations de la société civile. Depuis cet incident, Víctor Martínez et sa famille reçoivent une protection policière, mais de façon irrégulière. La récente attaque montre bien pourtant qu'ils ont toujours besoin d'être protégés.

Víctor Martínez a également fait l'objet de l'AU 339/09 (<https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR53/008/2009/fr/>) et de sa mise à jour (<https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR53/008/2010/fr/>), émises lorsque sa sécurité était menacée à la suite du meurtre de son fils.

Víctor Martínez

Homme